

L'hôpital de Moûtiers sacrifié avec des complicités locales

Suite à l'article paru dans l'édition du samedi 19 novembre en page « TARENTEISE » sous le titre « il n'y a plus de travail possible avec le Collectif pour l'Hôpital », l'association concernée a demandé un droit de réponse que voici :

1/ l'association « Collectif pour l'hôpital de Moûtiers » est a-politique

Les membres de l'association sont de toutes tendances, et ils ont en commun la défense d'une politique de santé différente de celle mise en œuvre depuis 30 ans qui affecte particulièrement la région de Moûtiers-Bozel : après la fermeture de la maternité, la fusion d'Albertville et Moûtiers sans Bourg-St-Maurice, la suppression progressive des services performants de Moûtiers, ce fut la brutale fermeture des urgences en octobre 2015.

Le Collectif combat la décision gouvernementale de fermer les services vitaux de Moûtiers (Cf. la lettre adressée par Marisol Touraine au Sénateur André Vaireto en novembre 2012, lue en assemblée générale), comme il s'indigne de la complicité de certains élus du territoire qui ont laissé faire parce que cela arrangeait Albertville et Bourg-St-Maurice :

- aucune réaction au lancement de travaux sans permis à Albertville en juin 2015, pour un montant de 23 millions €, soit 8 de plus que ce qui était prévu, dans le but d'aller vite grâce à une technique de préfabriqués importés
- lettre de Mme Berthet, maire d'Albertville et Présidente du conseil de surveillance du CHAM, approuvant le plan mis en place et essayant de rassurer sur le sort de l'hôpital de Moûtiers
- aucune réaction à la fermeture des urgences de Moûtiers le 16/10/2015

2/ depuis qu'il est maire, F. Pannekoucke n'a jamais travaillé avec le Collectif

F. Pannekoucke était membre de l'association au départ (il a cotisé une seule fois, 5€, le 7/01/2013), il était même membre du CA en 2013, avant d'être maire de Moûtiers, ce qui avait valu quelques débats houleux avec lui quand il nous avait présenté son projet pour l'hôpital, dans lequel il ne mettait pas en avant les urgences vitales et la chirurgie.

Ce positionnement s'est confirmé en décembre 2014, où la presse le cite : « *Fabrice Pannekoucke accepte la décision de fermer la chirurgie, après 10 ans de tergiversations cela constitue un soulagement* » ; puis au moment de

l'enquête publique citoyenne en mars 2015 au cours de laquelle il a refusé de se prononcer entre le projet ARS et celui du collectif ; de même à l'automne 2015, après la fermeture des urgences, où il a mis deux mois à accepter une motion s'offusquant de cette fermeture...

Bien que membre du conseil de Surveillance du CHAM en tant que « personne qualifiée » (Moûtiers n'y est pas de droit), FP n'informe jamais le collectif ni avant ni après ces réunions : le 7/04/2015, il participait à la manifestation organisée par le collectif devant l'hôpital mais s'est bien gardé de nous dire que le lendemain se tenait un Conseil de Surveillance du CHAM avec un ordre du jour particulièrement important concernant les restructurations hospitalières. Il prend des initiatives de réunions auxquelles il n'associe jamais le collectif, même pas dans le cadre de la Conférence Locale de Santé qu'il a lui-même convoquée.

3/ le siège du Collectif peut-il changer par décision du Maire ?

Le siège du Collectif est établi en Mairie de Moûtiers depuis sa création en décembre 2012. Nous sommes choqués par la mise en demeure du maire affirmant que notre association n'avait plus son siège social en mairie à compter du 21 novembre, décision qui n'est d'ailleurs peut-être pas légale. En tous cas elle montre l'état d'esprit du maire, qui ne supporte pas la critique ni l'humour, lui qui avait pourtant mobilisé à Moûtiers dans le cadre national « Je suis Charlie ». Concernant les aides matérielles, elles se réduisent au prêt de salles, car il y a longtemps que nous ne demandons plus à bénéficier de photocopies, étant donné le principe de la CENSURE en place depuis le changement de maire: il exige de consulter tous les documents photocopiés en mairie ! Ce n'est pas notre conception de la liberté associative !

Dans l'immédiat, pour éviter de perdre ses courriers, le Collectif a créé une boîte postale, sa nouvelle adresse postale devient donc provisoirement :
Collectif Pour l'Hôpital de Moûtiers, BP 82, 73600 MOÛTIERS

4/ la défusion est possible et dépend pour l'essentiel des élus

Comme nous l'avons dit à l'assemblée générale, vouloir tuer Moûtiers pour sauver Albertville, ça ne marche pas. La défusion est légitime car l'objectif de la fusion à savoir « la construction d'un nouvel établissement public de santé entre Albertville et Moûtiers », tel qu'écrit dans la délibération de l'époque (septembre 2004) n'a pas été respectée.

Cette défusion a d'ailleurs déjà été votée à l'unanimité du conseil municipal de Moûtiers du 9/07/2013, et le maire devrait s'en emparer pour saisir l'ARS ; la

mise en place des GHT n'est pas du tout un argument qui s'y oppose bien au contraire. L'exemple de Bourg-Saint-Maurice, dont le territoire de santé est comparable, devrait servir d'exemple.

Avec sa propre gouvernance, Moûtiers peut renaître.....mais pour parvenir à faire accepter la défusion par l'ARS, la seule condition est une volonté et une détermination des élus

Le Collectif Pour l'Hôpital de Moûtiers

Le Président, Bernard GSELL, assisté des membres du CA, Bernard FRAISSARD, Lucette ULLIEL, Laurent HUSSON, Christine CHAPUIS, Jacques GUYOT, Isabelle D'ARNOUX DE FLEURY, Lucette LAFAYE, Guy DURANDARD, Viviane NOGUES, Michel BAZIN, Claudine TERRAZ, Anne-Marie GUITTON, Bernadette DELORME.....etc

Moûtiers le 21/11/2016